

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau de
M^r Charles Verlat, offert en vente
par M^r Ch. Decker,

N^o 3498

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

Reçu de la Commission du Musée
de Bruxelles le tableau de Charles Verlat
que M^r Sécher, Charles, D^r Aurens lui avait cédé
à vue.

Bruxelles, le 19 Mai 1892,

M. Chenebault

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3428

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3428

3428
—

Bruxelles 19 Mai 1892

Monsieur L. Pecheur
27 Avenue Rubens
Bruxelles

A la suite de V^{re} l^{re}
l^{re} du 16 Courant, j'ai
avec l'honneur de vous
faire connaître que, con-
formément à V^{re} insti-
gation, nous tenons à
la disposition de M^r
Clarembaut le tableau
de G^e Verlat intitulé
"Les Mauvaises Mœurs"
ainsi que la Caisse qui
le renferme —

C'est sans doute par erreur
Monsieur, que vous vous réclamez
~~quant à la reproduction~~
- tion photographique
de cette œuvre, que
Monsieur nous avoir renvoyée
par lettre datée du
29 Mars dernier -

Veuillez agréer -

J. L. C. - La C.

N. B. Au moment de
fermer la présente, nous
apprenons que M. Clément
a fait prendre le tableau en question.

L. Secretaire -

DS

Amers le 10 Mai
MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

92

N° 3428

A la Commission

directrice des Musées
Royaux de l'Etat,

Je viens vous prier
de bien vouloir l'as-
-surer à Monsieur
Emile Clarenhans de
vpr. le tableau de
Charles Verlat, intitulé
- le "G. Mauvan, voi-
-sins" que j'ai eu
l'honneur de vous
présenter. -

Veuillez remettre
cette œuvre à Mr.

Clarembaux avec la
Caisse d'envoi. —

Vous m'oblige-
-riez beaucoup
- aussi en remettant
- à la même person-
- ne, la photogra-
- phie qui accom-
- pagnait ma pre-
- mière offre du
- tableau en question.

Esperant avoir
accompli toutes les
formalités pour la
prompte délivrai-
- son demandée,
je vous prie d'

agréer nos vœux
les distingués

Cher Geste
27 Avenue Ruben
Genève

Anvers le 20 Mai '92

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3428
A la Commission des
Musées Royaux de l'Etat
à Bruxelles

Ayant reçu avis
du Ministère de l'Intérieur
& de l'Instruction Publique
par sa lettre N^o 34441
que le tableau présenté
par moi & peint par Chr:
Verlat ne pouvant être
acquis, je viens vous prier
de le conserver quelques
jours encore en dépôt &
à ma disposition. —

Veuillez donc ne pas
me le renvoyer avant
d'avoir reçu ma notice.

tion, position à ce
sujet. —

Agreez mes ci-
-vilités distinguées

Ch^r W. Becker
27 Avenue Ruben,
Anvers,

3428

Brun 26 Avril 1892

à M^{re} le Ministre
de l'Intérieur

Suivant l'information
contenue dans votre lettre
du 9 de ce mois, chef^{de} des
Beaux-Arts, N° 24441,
M^{re} Ch. Ed. Pichon nous a
fait parvenir le tableau de
son Ch. Verlat (des Singes)
qu'il offre de céder au
Gouvernement.

L'ouvrage qui nous
est parvenu ne présente
¹⁸⁹¹
~~assez~~ les sérieux
qualités d'exécution qui
distinguent les compositions
du même genre que nous
connaissons de Ch. Verlat.
Dans l'intérêt même
de la réputation de cet
artiste distingué, nous
ne saurions, M^{re} le Min^{re},

recommander l'achat
pour le service de l'Etat
de ~~l'ensemble~~ ^{tableaux} proposés
par M. Picher.

Ag.

Le Président

Le Secrétaire C. Létour

VH

Anvers 11 Avril 1892

A Messieurs les Membres de
la Commission directrice des Musées
de l'Etat. —

Messieurs,

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3499

Ayant offert par lettre
du 2 Ct. à Monsieur le Ministre de
l'Intérieur et de l'Instruction Publique
d'acquiescer un tableau de Charles
Verlat dont la photographie était
jointe à ma demande, j'ai été auto-
risé de soumettre à votre examen
l'œuvre en question. —

Je ne doute pas que ma
lettre en question vous aura été com-
muniée; j'y ajouterai seulement
qu'à la demande de la Société d'En-
couragement des Beaux-Arts d'Anvers,
ce tableau a figuré à l'Exposition
Spéciale des Œuvres de Charles Verlat
ouverte ici à Anvers l'année dernière.

Conformément à l'autorisa-
tion ministérielle, je me suis permis

de nous expédier ce jour, par
Chemin de fer, franco et à mes
risques et périls le tableau en
question sur lequel j'attire votre
bienveillante attention. —

Veuillez se vous prie Mes-
sieurs agréer mes civilités très
distinguées

Ch. De Becher
27 Avenue Rubens
Anvers

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24441

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

7 avril 1892.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 3428

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que vous recevrez incessamment, expédié
par M. Ch. St. Richer, d'Anvers, un tableau
de Jean Verlat, représentant des Singes, qui
est offert en vente à l'Etat pour le prix de
2000 francs.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien
me faire connaître votre appréciation sur
cette œuvre d'art, destinée, si le Gouvernement
en fait l'acquisition, à figurer dans les
galeries du musée moderne.

Aguez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. B. Ruyss

A la Commission directrice des musées de peinture
et de sculpture de l'Etat, à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3428

Mon cher et c.

Bruxelles 29 Mars 1842

A Monsieur Ch. Er. Picher
Avenue Rubens 27 -
Anvers -

A la suite de
Votre lettre du 25 de G. Mois,
par laquelle vous offrez de
Céder pour les Musées de
l'Etat un tableau, peint
par Jean Ch. Verelst,
nous avons l'honneur de
vous ^{faire remarquer} ~~appeler~~ que l'en-
-tente l'usage établi,
il appartient au ^{Minis} Minis-
-tre de l'Intérieur et de
l'instruction publique
de se prononcer sur les
toutes acquisitions de l'Etat

~~ayant pour objet d'offrir~~
~~pour artistes vivants ou~~
~~pour artistes (d'écrit de~~
plus moins de 10 ans.

Vous vous priant
d'ac. Mouvent, de
Vouloir bien adresser
Notre proposition au
Chef du Département
en question, & leur
leur envoyer, leur &
ph. la reproduction
photographique qui
accompagne votre lettre
présentée —
B. Veilley &
de l'écriture —
PS

Anvers, le 28 Mars

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

92

N^o 3428

Monsieur Sténou,

Secrétaire de la Com-
mission du Musée de
Peinture.

J'avais écrit le 25
et "au Conservateur des
Musées Royaux", une lettre
qui vous concernait et
que Monsieur de Haullenville
vous aura sans doute fait
parvenir.

Je me borne donc
à vous la confirmer, en
vous priant d'y apporter
votre bienveillante atten-
tion.

Je vous prie d'excuser
la confusion que j'ai
commise dans ces divers

attributions & agréer
monnien, mes civilités
très distinguées. -

Ch W Becker
27 Avenue Rulien,

Anvers 25 Mars 1892

A Monsieur le Conservateur
des Musées Royaux de Bruxelles.

Monsieur,

Je prends la liberté de
venir vous demander s'il entrerait
dans les convenances du Musée d'ac-
quérir un tableau de Charles Verlat,
fort connu et dont voici la photo-
graphie. —

Monsieur Verlat, ami de
ma famille a souvent revu cette
œuvre chez moi et la datait de 1852.

A la demande de la Société
d'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers,
ce tableau a figuré à l'Exposition
spéciale des Œuvres de Verlat ouverte en
l'été dernier. —

Je possède ce tableau
depuis 5 ans, l'ayant acheté alors, à
un ami étranger au Pays et que je
voulais obliger. —

N'étant pas collectionneur
ni marchand, je désirerais simplement

rentrer dans la somme de deux
mille francs remboursée par moi. -

Si l'affaire que je vous
propose pourrait intéresser le
Musée de Bruxelles, je vous enver-
rais le tableau en question, à l'
examen. -

S'il en était autrement
je vous serais obligé Monsieur
de bien vouloir me retourner la
photographie incluse. -

Veuillez je vous prie
Monsieur, agréer mes civilités les
distinguées. -

Ch. W. Becker

27 Avenue Rubens

Anvers